

Collection *Insee Références*

LA FRANCE DANS L'UNION EUROPÉENNE

Avril 2019

insee.fr   



Mesurer pour comprendre



DOSSIER DE PRESSE

SOMMAIRE



La France dans l'Union européenne : chiffres clés

p. 3



**Qui est pauvre en Europe ?
Deux figures différentes de la pauvreté, par l'approche monétaire ou par la privation matérielle et sociale**

p. 5



**Main-d'œuvre sous-utilisée :
quelle ampleur dans l'Union européenne ?**

p. 6



La R&D des entreprises françaises au sein de l'Union européenne : spécificités sectorielles et financement public

p. 7



Santé et vieillissement : quelles différences entre les femmes et les hommes en France et en Europe ?

p. 8



**Quelles évolutions du commerce intra-européen ?
La géographie des échanges commerciaux de biens dans l'Union européenne**

p. 9

À l'occasion des élections européennes de mai 2019, l'*Insee Références* « *La France dans l'Union européenne* » apporte des éléments de comparaison entre la France et ses partenaires européens, sur des grands thèmes économiques et sociaux (population, environnement, marché du travail, pauvreté et inégalités, logement, santé ...).

Population



513 MILLIONS D'HABITANTS

dans l'UE en 2018



FRANCE : 2E PAYS LE PLUS PEUPLÉ

de l'UE, derrière l'Allemagne et devant le Royaume-Uni



19 % DE LA POPULATION ÂGÉE DE PLUS DE 65 ANS

dans l'UE en 2017 (contre 13 % en 1980)



Pour en savoir plus, consultez le dossier « **Santé et vieillissement : un regard comparé sur la situation des femmes et des hommes en France et en Europe** » p. 37 de l'*Insee Références*.

Emploi et chômage



67,7 % DES PERSONNES EN EMPLOI

parmi les personnes âgées de 15 à 64 ans dans l'UE en 2017 (contre **64,7 % en France**). L'écart entre les femmes et les hommes reste important : **62,5 % des femmes sont en emploi, contre 73,0 % des hommes dans l'Union européenne.**



34,7 % DES JEUNES EN EMPLOI

parmi les personnes âgées de 15 à 24 ans dans l'UE en 2017 (contre **28,7 % en France**)



7,6 % DE LA POPULATION ACTIVE AU CHÔMAGE

parmi les actifs âgés de 15 à 74 ans dans l'UE (contre **9,4 % en France**) en 2017.



Pour en savoir plus, consultez le dossier « **Les personnes en situation contrainte sur le marché du travail dans l'Union européenne : un diagnostic complémentaire qui révèle l'ampleur de la main-d'œuvre sous-utilisée** » p. 53 de l'*Insee Références*.

Revenus et conditions de vie



19 390 € PAR AN : LE NIVEAU DE VIE ANNUEL MOYEN DANS L'UE

Il varie de 3 060 € en Roumanie à 41 560 € au Luxembourg en 2016.

En France, il est de 25 610 € par an.



16 % DE LA POPULATION EST EN SITUATION DE PRIVATION MATÉRIELLE ET SOCIALE

Cette population connaît des difficultés concernant le logement, la consommation, les biens durables (voitures, meubles ...), ou certaines difficultés financières.

En France, 13 % de la population est concernée.



Pour en savoir plus, consultez le dossier « **Qui est pauvre en Europe ? Deux figures différentes de la pauvreté, par l'approche monétaire et par l'approche matérielle et sociale** » p.19 de l'*Insee Références*.

L'UE dans l'économie mondiale



PRÈS D'UN QUART DU PIB MONDIAL

Le PIB de l'UE représente 22 % du PIB mondial, un PIB proche de celui des États-Unis (24 %).

Le PIB français représente 14 % du PIB européen. Le 1er pays contributeur est l'Allemagne (20 %).



3,7 % DU PIB : LE SOLDE DES ÉCHANGES EXTÉRIEURS EN 2017

L'UE est exportatrice nette. L'Allemagne présente un excédent des échanges extérieurs (7,6 % du PIB) alors que la France présente un déficit (-1,1 % du PIB).



Pour en savoir plus, consultez le dossier « **Quelles évolutions du commerce intra-européen ?**

La géographie des échanges commerciaux de biens dans l'Union européenne » p. 79 de l'*Insee Références*.

Transition écologique



17 % D'ÉNERGIES RENOUVELABLES

dans la consommation finale d'énergie en moyenne dans l'UE en 2016

(contre 16 % en France)

Objectif de la stratégie Europe 2020 :

20 % en 2020

8,7 TONNES PAR HABITANT ET PAR AN

de gaz à effet de serre sont émis en moyenne dans l'UE en 2016

(contre 7,1 tonnes en France)



Pour en savoir plus, consultez les fiches sur la **transition écologique** p. 104 de l'*Insee Références*.

Éducation



DES OBJECTIFS D'ÉDUCATION PAS ENCORE ATTEINTS

en moyenne dans l'UE en 2016. Quatre objectifs de la stratégie Europe 2020 concernent la formation des jeunes.

- **Au maximum 10 %** de jeunes de 18 à 24 ayant quitté le système scolaire sans diplôme et qui ne suivent pas de formation. **La France remplit cet objectif.**

- **Au minimum 40 %** des personnes âgées de 30 à 34 ans diplômées de l'enseignement supérieur.

La France remplit cet objectif.

- **Au minimum 95 %** des enfants entre 4 ans et l'âge de l'obligation scolaire participant à l'enseignement pré-élémentaire. **La France remplit cet objectif.**

- **Au maximum 15 %** des jeunes âgés de 15 ans ayant un faible niveau en lecture, mathématiques et sciences. **La France n'atteint pas cet objectif.**

Recherche & développement



2,04 % DU PIB DE L'UE EST CONSACRÉ AUX ACTIVITÉS DE R&D EN 2016

L'objectif de la stratégie Europe 2020 est fixé à 3 % du PIB, afin d'être compétitive face à des pays comme les États-Unis (2,76 %). **La France consacre 2,22 % de son PIB à la R&D en 2016.**



Pour en savoir plus, consultez le dossier « **La R&D des entreprises françaises au sein de l'UE :**

spécificités sectorielles et financement public » p. 67 de l'*Insee Références*.

La vue d'ensemble de l'ouvrage a été rédigée par Pierre Ralle. Elle est à retrouver p. 9 de l'*Insee Références*.

Retrouvez l'ensemble de l'*Insee Références* sur le site de l'*Insee* : www.insee.fr

QUI EST PAUVRE EN EUROPE ?

Deux figures différentes de la pauvreté, par l'approche monétaire ou par la privation matérielle et sociale

La privation matérielle et sociale



78 MILLIONS DE PERSONNES EN SITUATION DE PRIVATION MATÉRIELLE ET SOCIALE

soit **16 % de la population de l'UE en 2016**. Les situations sont très disparates en Europe : 3 % de la population suédoise est concernée, contre 50 % en Roumanie.

En France, ce taux est de 13 %.

Une personne est en **situation de privation matérielle et sociale** si elle rencontre au moins 5 difficultés sur les 13 éléments considérés comme nécessaires pour avoir des conditions de vie décentes (pouvoir payer son loyer et ses charges, se payer une semaine de vacances par an, acheter des vêtements neufs...).

La pauvreté monétaire



87 MILLIONS DE PERSONNES EN SITUATION DE PAUVRETÉ MONÉTAIRE

soit **17 % de la population de l'UE**. Cela concerne 10 % de la population en République Tchèque, contre 25 % en Roumanie. **En France, ce taux est de 14 %**, soit le 6e taux le plus bas de l'UE.

Une personne est considérée comme **pauvre au sens monétaire** quand son niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté, défini à 60 % du niveau de vie médian de son pays. Le **niveau de vie** correspond au revenu disponible des ménages, rapporté au nombre d'unités de consommation (relatif au nombre et à l'âge des personnes). Le **niveau de vie médian** sépare la population en deux parties égales, l'une au-dessus de ce niveau de vie et l'autre au-dessous.

Le cumul des deux formes de pauvreté



1 FRANÇAIS SUR 5 TOUCHÉ PAR AU MOINS UNE FORME DE PAUVRETÉ

La Finlande et la République tchèque ont la plus faible part de personnes atteintes par l'une ou l'autre forme de pauvreté (moins de 15% de la population). 50 % des populations bulgare et roumaine sont touchées par au moins une forme de pauvreté.

En France, 5,5 % de la population cumule pauvreté monétaire et privation matérielle et sociale.



Les **familles monoparentales** sont **3 fois plus touchées** que les couples sans enfants par la pauvreté dans l'UE.



Les **chômeurs** sont **4 fois plus touchés** que les personnes en emploi par la pauvreté dans l'UE.

Pauvreté, niveau de vie et insatisfaction dans la vie



LA PRIVATION MATÉRIELLE ET SOCIALE PLUS FRÉQUENTE DANS LES PAYS MOINS AISÉS...

Par exemple, la Roumanie et la Bulgarie, qui sont les deux pays aux niveaux de vie les plus faibles, ont les taux de privation matérielle et sociale les plus élevés de l'UE (près de 50 % en Roumanie).

La pauvreté au sens monétaire, en revanche, peut être relativement fréquente dans des pays aux niveaux de vie élevés (par exemple au Luxembourg, en Allemagne ou en Suède).



... ET DANS CEUX OÙ LE TAUX D'INSATISFACTION DANS LA VIE EST LE PLUS ÉLEVÉ

21% de la population européenne se déclare peu satisfaite dans la vie. C'est **19% en France**, soit un taux proche de celui du Royaume-Uni et de l'Allemagne, et supérieur à tous les autres pays de l'Europe du Nord et de l'Ouest. **De manière générale, le taux de privation matérielle et sociale d'un pays explique mieux que le taux de pauvreté monétaire l'insatisfaction dans la vie de sa population.**

Le chômage au sens du BIT



7,6 % DE LA POPULATION ACTIVE EST AU CHÔMAGE DANS L'UE

Avec un taux de chômage de **9,4 % en 2017**, la France se classe parmi les six pays avec les plus forts taux de chômage, après la Grèce, l'Espagne, la Croatie, l'Italie et Chypre.

Parmi les pays aux taux de chômage faibles (inférieurs à 5 %), se trouvent entre autres, la République Tchèque (2,9 %) l'Allemagne (3,8 %), le Royaume-Uni (4,4 %) ou encore les Pays-Bas (4,9 %).

Le chômage au sens du BIT concerne une personne qui répond simultanément à trois conditions :

- être sans emploi (ne pas avoir travaillé, ne serait-ce qu'une heure, au cours de la semaine de référence) ;
- être disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours ;
- avoir cherché activement un emploi dans le mois précédent ou en avoir trouvé un qui commence dans moins de trois mois.

La main-d'œuvre sous-utilisée



15,0 % DE LA MAIN-D'ŒUVRE EST SOUS-UTILISÉE DANS L'UE

parmi la population active augmentée du halo du chômage en 2017. **En France, ce taux est de 17,7 %.**

Considérer l'ensemble de cette main-d'œuvre « sous-utilisée » révèle, pour certains pays, des situations différentes de celles découlant d'une seule lecture du taux de chômage.

Par exemple, l'Allemagne a un taux de main-d'œuvre sous-utilisée de 9 %, le Royaume-Uni de 11 % et les Pays-Bas de 14 %.

La main-d'œuvre sous-utilisée regroupe les individus sans emploi mais souhaitant travailler (situations de chômage ou de halo du chômage) et les individus en emploi à temps partiel, souhaitant accroître leur temps de travail et étant disponibles pour le faire (situations de sous-emploi).



La sous-utilisation de la main-d'œuvre est plus fréquente chez les femmes, avec un écart de **4,6 points** dans l'UE entre les femmes et les hommes en 2017. La France est l'un des pays où l'écart est le plus élevé (**5,5 points**).



La sous-utilisation de la main-d'œuvre est plus fréquente chez les non-diplômés. L'écart avec les diplômés est de **17,7 points** dans l'UE en 2017. La France est l'un des pays où l'écart est le plus élevé (**20,2 points**).

Le halo du chômage



4,1 % : HALO DU CHÔMAGE DANS L'UE

parmi la population active augmentée du halo du chômage. **En France, ce taux est de 3,5 %.**

L'Italie (10,8 %), la Croatie (7,7 %) et la Finlande (7,1 %) connaissent des halos du chômage élevés.

Le halo du chômage regroupe les individus inactifs au sens du BIT mais qui souhaitent travailler. Ils ne sont pas comptabilisés comme chômeurs, soit parce qu'ils ne cherchent pas d'emploi, soit parce qu'ils ne sont pas disponibles.

Le sous-emploi



3,5 % : SOUS-EMPLOI DANS L'UE

parmi la population active augmentée du halo du chômage en 2017.

Ce taux de sous-emploi est de **5,2 % en France**.

Le sous-emploi est élevé en Autriche, Espagne, Pays-Bas et Royaume-Uni.

Par exemple, 50,5 % de la population néerlandaise en emploi est à temps partiel (20,2 % dans l'UE).

Le sous-emploi regroupe les travailleurs à temps partiel, souhaitant accroître leur temps de travail et étant disponibles pour le faire.

L'étude a été rédigée par Gwenn Parent et Simon Rebière (Dares).

Elle est à retrouver p. 53 de l'Insee Références et sur le site de l'Insee : www.insee.fr

Les objectifs de R&D au niveau européen

2,04 % DU PIB DE L'UE EST CONSACRÉ AUX ACTIVITÉS DE R&D EN 2015

L'objectif de l'UE pour 2020 est fixé à 3 % du PIB, afin d'être compétitive face à des pays comme les États-Unis (2,76 %).

La France consacre 2,23 % de son PIB à la R&D en 2015 et se positionne au 7e rang européen.

Les travaux de **recherche et développement (R&D)** englobent les travaux de création entrepris de façon systématique en vue d'accroître la somme des connaissances, y compris la connaissance de l'homme, de la culture et de la société, ainsi que l'utilisation de cette somme de connaissances pour de nouvelles applications (activités de recherche fondamentale, recherche appliquée et développement expérimental).

L'**effort de recherche** est la part du PIB consacré aux dépenses de R&D. L'intensité de recherche d'un secteur ou d'une branche est la part de la valeur ajoutée du secteur ou de la branche allouée à des activités de R&D dans ce secteur ou cette branche.

+2,3 % : CROISSANCE DE LA DÉPENSE INTÉRIEURE DE R&D DANS L'UE

en moyenne par an entre 2007 et 2015. **En France, l'évolution est de + 2,0 %**, un taux inférieur à celui de l'Allemagne (+ 3,2 %) ou de l'Autriche (+ 3,6 %).

La **dépense intérieure de recherche et développement** représente les moyens financiers (nationaux et étrangers) mobilisés pour l'exécution de travaux de R&D sur le territoire national par l'État, l'enseignement supérieur, les associations ainsi que les entreprises.

La R&D dans l'industrie manufacturière et les services

64 % DE LA R&D EST RÉALISÉE PAR LES ENTREPRISES DANS L'UE

Les entreprises réalisent 65 % de la R&D en France et 69 % de la R&D en Allemagne.

LES ACTIVITÉS DE R&D SONT EN MAJORITÉ RÉALISÉES DANS L'INDUSTRIE

alors que l'industrie manufacturière est minoritaire dans l'économie des pays étudiés (12 % de la valeur ajoutée en France, 23 % en Allemagne).

Les entreprises du Royaume-Uni réalisent plus de R&D dans les services (59 %) que dans l'industrie.

LES DÉPENSES DE R&D ONT AUGMENTÉ DANS LES SERVICES

En France, la dépense intérieure de R&D des entreprises dans les services a augmenté de 44 % entre 2007 et 2015. Tous les pays ont augmenté leur dépenses de R&D dans les services (de 21 % en Italie à 69 % en Autriche).

L'impact de la structure économique sur la dépense de R&D

1,44 % DU PIB : L'EFFORT DE RECHERCHE DES ENTREPRISES EN FRANCE

La structure sectorielle de l'économie d'un pays a un impact sur son effort de recherche global. Si la France avait une structure sectorielle plus industrielle, comparable à celle de l'Allemagne, l'effort de recherche des entreprises serait de **2,74 % du PIB** (en conservant ses intensités de recherche sectorielles).

Aides publiques à la R&D des entreprises

0,39 % DU PIB : AIDES PUBLIQUES À LA R&D DES ENTREPRISES EN FRANCE

La France est le pays de l'UE dépensant le plus (en part de PIB) en aides publiques à la R&D des entreprises en 2015 et se distingue des autres pays par une volonté beaucoup plus forte d'**encourager les activités de recherche dans les branches industrielles (14 % de leurs dépenses de R&D financées directement par le public)**. Les aides publiques représentent **0,23 % du PIB au Royaume-Uni et 0,07 % en Allemagne**.

L'étude a été rédigée par Thomas Balcone et Camille Schweitzer (Mesri-Sies).
Elle est à retrouver p. 67 de l'Insee Références et sur le site de l'Insee : www.insee.fr

SANTÉ ET VIEILLISSEMENT : QUELLES DIFFÉRENCES ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES EN FRANCE ET EN EUROPE ?

L'espérance de vie



83,6 ANS : ESPÉRANCE DE VIE DES FEMMES dans l'UE en 2016, contre **85,3 ans en France**.



78,2 ANS : ESPÉRANCE DE VIE DES HOMMES dans l'UE en 2016, contre **79,3 ans en France**.



5,4 ANS D'ÉCART D'ESPÉRANCE DE VIE ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES

en moyenne dans l'UE en 2016. **Cet écart est de 6 ans en France** et de près de 9 ans dans les pays baltes.

Les décès prématurés masculins



LE TAUX DE DÉCÈS AVANT 65 ANS DES HOMMES EN FRANCE EST ÉLEVÉ

par rapport à celui des autres pays européens aux caractéristiques socio-économiques similaires.



LES CANCERS : 1ÈRE CAUSE DE DÉCÈS PRÉMATURÉS DES HOMMES DANS L'UE

comme en France. La part des décès par tumeur avant 65 ans est nettement supérieure pour les hommes par rapport aux femmes. Entre 2002 et 2015, la mortalité par tumeur en France est en baisse, avec un recul plus marqué pour les hommes (- 25 %) que pour les femmes (- 8 %).



LES MALADIES CARDIOVASCULAIRES : 2E CAUSE DE DÉCÈS PRÉMATURÉS DANS L'UE

En France, il s'agit de la 3e cause de décès prématurés chez les hommes.

C'est la première cause de décès prématurés dans les pays baltes et de l'est de l'Europe.



ACCIDENTS & SUICIDES : 3E CAUSE DE DÉCÈS PRÉMATURÉS DANS L'UE

En France, il s'agit de la 2e cause de décès prématurés chez les hommes, avec 1 décès sur 6 avant 65 ans lié à un accident ou un suicide (1 sur 10 pour les femmes). **En France, les accidents de la circulation sont responsables de plus d'un tiers des décès par accident des hommes de moins de 65 ans.**

Les modes de vie masculins



26 % des hommes âgés de 15 à 64 ans fument quotidiennement dans l'UE en 2014. Ils sont **30 % en France**.



13 % des Français âgés de moins de 65 ans consomment de l'alcool 6 à 7 fois par semaine en 2015. La France se place au **5e rang européen**.



55 % des hommes de l'UE sont en surpoids ou obèses en 2014, contre **47 % en France**, le plus faible pourcentage de l'UE.

L'espérance de vie en bonne santé à 65 ans



10,8 ANS EN BONNE SANTÉ POUR LES FEMMES sur les 23,2 ans d'espérance de vie à 65 ans en France en 2017.

En France, l'espérance de vie en bonne santé à 65 ans est peu différenciée entre les hommes et les femmes et se situe dans la moyenne européenne.



9,2 ANS EN BONNE SANTÉ POUR LES HOMMES sur les 19,4 ans d'espérance de vie à 65 ans en France.

L'espérance de vie en bonne santé mesure le nombre d'années qu'une génération fictive peut espérer vivre sans incapacité en étant soumise, à chaque âge, aux conditions de mortalité et de morbidité par âge de l'année d'observation.

L'étude a été rédigée par Muriel Moisy (Drees).

Elle est à retrouver p.37 de l'Insee Références et sur le site de l'Insee : www.insee.fr

QUELLES ÉVOLUTIONS DU COMMERCE INTRA-EUROPÉEN ?

La géographie des échanges commerciaux de biens dans l'Union européenne

L'ouverture commerciale des pays de l'UE

€ LES ÉCHANGES COMMERCIAUX DES PAYS DE L'UE SE FONT D'ABORD AVEC LES AUTRES PAYS MEMBRES

Chez les principaux membres de la zone euro (Allemagne, Italie, France, Espagne), 60 % des échanges commerciaux de biens s'effectuent avec des membres de l'UE. Chez les nouveaux pays membres* (ayant rejoint l'UE à partir de 2004), les échanges se font à plus de 70 % avec d'autres pays de l'UE.

L'Allemagne est un partenaire privilégié du commerce européen.

L'Allemagne représente 30 % des échanges commerciaux de la France dans l'UE, et plus de 20 % de ceux de l'Italie, de l'Espagne et des nouveaux membres de l'UE.

La France est aussi un partenaire privilégié du commerce européen.

Elle représente 21 % des échanges commerciaux de l'Espagne, 17 % de ceux de l'Italie et 13 % de ceux de l'Allemagne dans l'UE.



ENTRE 1998 ET 2016, L'OUVERTURE COMMERCIALE DES PAYS DE L'UE PROGRESSE

L'ouverture commerciale progresse surtout chez les nouveaux membres de l'UE, qui ont fortement augmenté leurs échanges commerciaux avec d'autres pays de l'UE.

Chez les membres historiques de l'UE**, l'ouverture commerciale progresse moins vite. Sa hausse vient davantage des échanges avec des pays hors de l'UE, notamment des pays émergents.

Les échanges commerciaux d'un pays correspondent à la moyenne de ses exportations et de ses importations. Son ouverture commerciale représente ses échanges commerciaux par rapport à son PIB.

L'intensité des échanges entre les pays de l'UE

LES ÉCHANGES COMMERCIAUX DANS L'UE SONT MARQUÉS PAR LA PROXIMITÉ GÉOGRAPHIQUE

Les échanges commerciaux sont plus intenses entre pays proches géographiquement.

Des pôles géographiques se distinguent : Europe occidentale (dont la France, l'Allemagne et le Royaume-Uni), pays nordiques, pays baltes, Europe centrale, pays méditerranéens du sud-est de l'UE ...

L'intensité des échanges entre deux pays mesure si ces deux pays commercent davantage ou moins qu'attendu, en fonction de leurs poids respectifs dans le commerce mondial. En effet, deux pays peuvent commercer en raison de leur taille économique, mais aussi en raison d'autres facteurs : frontière commune, proximité culturelle...

EN 20 ANS, LES ÉCHANGES SE SONT INTENSIFIÉS ENTRE NOUVEAUX ET ANCIENS MEMBRES DE L'UE

Les échanges sont devenus plus intenses entre pays éloignés géographiquement.

C'est le cas notamment entre de nouveaux membres de l'UE (Roumanie, Pologne) et d'anciens membres (Espagne, Portugal, France).

* **Les nouveaux membres de l'UE** : Chypre, Estonie, Lettonie, Lituanie, Malte, Slovaquie, Slovénie (dans la zone euro) et Bulgarie, Croatie, Hongrie, Pologne, République tchèque, Roumanie (hors zone euro)

** **Les membres historiques de l'UE** : Allemagne, Autriche, Belgique, Espagne, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal (dans la zone euro) et Danemark, Royaume-Uni, Suède (hors zone euro)

Bureau de presse

Les horaires du bureau de presse

Du lundi au jeudi : 09h30 - 12h30 | 14h00 - 18h00

Le vendredi : 9h30 - 12h30 | 14h00 - 17h30

Contact

bureau-de-presse@insee.fr

01.87.69.57.57

Retrouvez l'Insee sur :

www.insee.fr

Twitter : @InseeFr

insee.fr   